

# LE PETIT JOURNAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.550 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - JEUDI 7 DÉCEMBRE 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

## ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard  
et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr.  
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 10 fr. 18 fr.  
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons APRES-DEMAIN  
SAMEDI la publication d'un roman  
nouveau

## La Petite Magg

qui intéressera au plus haut point nos  
lecteurs et nos lectrices.

Sous ce titre, un brillant écrivain,  
M. Maxime LA TOUR, a raconté  
une histoire dramatique et touchante  
dont les péripéties variées seront cer-  
tainement suivies avec une réelle émotion  
par les fidèles habitués de nos feuille-  
tons.

## Les Crimes de l'Allemagne et les Neutres

La protestation des puissances alliées  
contre les déportations belges établit  
avec autant de netteté que de force la  
tragique réalité des crimes commis  
par l'Allemagne en Belgique, crimes  
qui n'étaient d'ailleurs qu'une suite de  
ceux dont nos infortunées populations  
du Nord ont été victimes. C'est une page  
d'une éloquence sobre et émouvante.  
Elle touchera bien des cœurs et elle  
réveillera bien des consciences dans le  
monde entier. Mais ce serait une erreur  
de croire qu'elle puisse avoir pour ré-  
sultat de mettre en mouvement les gou-  
vernements des pays neutres.

De vagues et timides démarches, il  
est vrai, ont été faites ces temps-ci à  
Berlin au nom d'un certain nombre de  
pays neutres, en particulier de l'Espa-  
gne, de la Hollande et des Etats-Unis.  
On a parlé aussi, sans que le fait ait été  
autrement précisé, d'une intervention  
du pape. Mais il n'y a pas eu dans tout  
cela une véritable protestation diploma-  
tique. Si officieusement on est inter-  
venu auprès du gouvernement belge pour  
lui faire part de la fâcheuse impres-  
sion provoquée en certains pays par  
ces nouveaux crimes de l'Allemagne,  
aucune puissance neutre n'a protesté  
officiellement. Et en somme, l'Allema-  
gne continue à en faire à sa guise.

Les gouvernements neutres profes-  
sent en cette matière une doctrine qui  
leur conseille de ne pas se dresser en  
juges, ni à plus forte raison en justi-  
ciers, entre les belligérants. Si un  
groupe de puissances belligérantes mé-  
connait les conventions internationales  
et viole le droit des gens, les neutres  
estiment que cela ne les regarde pas.  
Même lorsque les règles voulues aux  
pieds ont été fixées par des traités au-  
tant leurs signatures, comme c'est le  
cas en l'espèce, les neutres persistent à  
dire qu'ils n'ont rien à y voir. En Bel-  
gique aussi bien que dans le nord de la  
France, les autorités militaires belges  
ont été outrageusement plus d'un  
article des conventions de La Haye,  
conventions préparées, discutées et con-  
clues par une solennelle assemblée où  
séjournèrent les représentants de toutes  
les nations civilisées de l'ancien et du  
nouveau monde. Mais c'est là un détail  
qui, paraît-il, n'importe guère.

Dans le même numéro du journal qui  
nous a apporté hier la protestation des  
puissances alliées, vous avez pu lire  
aussi une dépêche de Berne exposant  
le point de vue du Conseil fédéral suisse  
dans la question. Invité par les grands  
Conseils des cantons de Vaud, de Ge-  
nève et de Neuchâtel à protester contre  
les déportations en masse des popula-  
tions du nord de la France et des popula-  
tions belges, le Conseil fédéral fait  
connaître qu'il a pu se résoudre à parler  
de la Suisse de protester comme  
Etat contractant contre les violations  
des conventions de La Haye. Il ajoute :  
« Ces conventions ont été créées entre  
les Etats des obligations réciproques, mais  
non pas entre tous les contractants une  
solidarité qui, si elle venait à être violée  
au détriment de l'un, obligerait les au-  
tres à s'opposer à cette violation ou tout  
au moins à protester ». Ce qui revient à  
dire que, du moment que les déportations  
criminelles de l'Allemagne n'ont pas  
à s'en préoccuper. Pour achever sa pen-  
sée, le Conseil fédéral déclare qu'il se  
refuse également à admettre « l'obliga-  
tion morale de protester contre les viola-  
tions des engagements internationaux  
et contre les actes contraires au droit  
des gens ».

Telle est la doctrine officielle des neutres,  
de tous les neutres. Tournez-les et  
retournez-les comme il vous plaira :  
vous n'en tirerez pas autre chose. Ils  
assistent en spectateurs à l'effroyable  
conflagration qui bouleverse l'Europe.  
Spectateurs intéressés par les péripéties  
dramatiques de la lutte. Spectateurs qui  
nous donnent souvent leurs témoi-  
gnages d'admiration et aussi — il ne  
faut point omettre de le dire — des  
preuves précieuses de leur cordiale  
sympathie. Mais il n'y a pas à espérer  
qu'ils aillent au delà.

Les gouvernements des pays neutres  
s'obstinent à rester neutres devant  
tous les excès et devant toutes les tris-  
tes

mies du terrorisme allemand. Puisqu'ils  
ne sont pas menacés, ou qu'ils ne se  
croient pas menacés, ils ne bougent pas.  
A l'exemple du Conseil fédéral suisse,  
ils ne se reconnaissent pas solidaires  
des nations avec lesquelles ils ont pour-  
tant collaboré à l'œuvre humanitaire de  
La Haye et ils proclament que les viola-  
tions du droit des gens les laissent in-  
différents. C'est comme si, lorsque vous  
entendez les appels désespérés du voi-  
sin que l'on est en train d'assassiner,  
vous demeuriez tranquillement chez  
vous en vous disant : « Puisque ce n'est  
pas contre moi que les assassins déchaî-  
nent leur fureur, à quoi bon m'en sou-  
venir ? Laissons-les faire ! Les neutres  
laissent faire, sans même avoir l'élé-  
mentaire prudence de se demander si  
la sauvagerie criminelle ne se retour-  
nera pas un jour contre eux... »

Et nous n'avons qu'à répéter sur ce  
sujet ce que nous avons toujours écrit,  
ce que nous écrivions ici même tout  
certainement encore : à savoir que « les  
Alliés ne doivent compter que sur eux-  
mêmes » et qu'« ils n'arriveront à arrê-  
ter les excès du terrorisme boche que  
le jour où ils auront définitivement ré-  
duit le militarisme allemand à l'impos-  
sibilité ».

« Agissez ! » nous criaient hier les  
ouvriers belges en une sorte d'appel  
éperdu qui disait toutes leurs cruelles  
angoisses et toutes leurs dures dé-  
chirantes. Oui, nous devons répondre à  
ces larmes au plus sceptiques. Mais il n'est  
qu'une façon d'agir efficacement : c'est  
de lutter et de vaincre. Sans se faire  
aucune illusion sur les résultats de leur  
appel à la conscience universelle, que  
les Alliés travaillent à réaliser le plus  
rapidement et le plus largement possi-  
ble la grande œuvre de la victoire qui  
délivra les victimes et qui châtiara les  
coupables autrement que par la vaine  
rigueur des réquisitoires !

CAMILLE FERDY.

## PROPOS DE GUERRE

## Cachez ce sein...

Les journaux ont annoncé que la distribu-  
tion était commencée des diplômes  
accordés aux familles des soldats morts pour  
la France.

Ces diplômes, vous les savez peut-être,  
reproduisent en gravure le bas-relief fameux  
de Rude, cette admirable Marsellaise, cri de  
pierre qui décore un des panneaux de l'Arc  
de Triomphe de l'Etoile.

L'idée n'est pas extrêmement brillante ;  
non pas que l'œuvre de Rude ne soit point à  
sa place sur un certificat d'héroïsme, mais  
parce que le sujet a été depuis la guerre trop  
exploité, qu'on l'a accommodé à toutes les  
sauces : sur les affiches de l'emprunt, etc., à  
croire que tous les artistes de France, subite-  
ment frappés d'impuissance, n'ont pu trouver  
dans leur imagination un sujet inspiré de  
cette œuvre pour servir de motif à un  
diplôme. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Fi-  
gurez-vous qu'il s'est trouvé quelques mes-  
sieurs pour s'aviser que certains personnages  
de l'œuvre de Rude ne sont pas assez vêtus,  
ce qui, à leurs yeux, constitue une indécence.

Ces pudiques messieurs, à qui Molière eut  
donné un nom, le seul qui leur convienne,  
composent une Commission, la Commis-  
sion départementale de Maine-et-Loire. Sous  
le coup de leur indignation, ces messieurs  
angevins ont donc rédigé le vœu vengeur qui  
voici :

Considérant que si la Marsellaise de Rude  
produit un magnifique effet, comme bas-re-  
lief, vue à distance, à la base de l'Arc de  
Triomphe, sa reproduction en gravure fait  
apparaître et dénote avec un certain détail  
qui constitue une indécence flagrante ;

Considérant qu'il est à souhaiter qu'un pa-  
reil hommage puisse dans chaque intérieur  
être exposé aux regards de tous, et figure en  
place d'honneur comme un titre de gloire ;

Tenez le vœu que la distribution du diplôme  
actuel soit immédiatement arrêtée, et qu'un  
nouveau modèle soit adopté dans le plus bref  
délai.

Bons Messieurs de Maine-et-Loire, vous  
êtes touchants, touchants de naïveté, car je  
ne veux pas écrire de sottise. Vous ne semblez  
pas vous douter des effets que produira votre  
petite manifestation. Comme il n'y a guère  
que vous (et quelques vieilles filles de l'en-  
droit) pour vous être aperçus de l'indécence  
des « bonshommes » de Rude, vous allez  
éveiller les curiosités de toutes les « can-  
des » de votre département, lesquelles cu-  
riosités n'eussent probablement pas été éveil-  
lées si vous aviez eu le bon goût de ne rien  
dire.

Le moment était mal choisi pour jeter au  
feu quelques milliers de diplômes fort cou-  
teux, on les gardera donc, bons messieurs, et  
vous aurez atteint un but opposé à celui que  
vous vous proposez. Vous avez rendu indé-  
cent ce qui n'a jamais eu l'intention de l'être,  
car le nu en art n'est indécent que par le li-  
bertinage des yeux qui le regardent.

ANDRÉ NEGIS

## IL Y A UN AN

## Mardi 7 Décembre

En Artois, canonade réciproque assez  
 vive. L'ennemi a lancé une soixantaine d'obus  
sur Arras.

Au sud de la Somme, devant Fay, nous  
avons fait sauter une mine avec succès ; un  
petit poste allemand a été détruit.

Sur le front austro-italien, contre les posi-  
tions italiennes du Mont Piano, les Autri-  
chiens développent en vain une action d'artil-  
lerie, ils ne peuvent prononcer la moindre  
attaque.

Monastir capitale. Le gros de l'armée serbe  
se retire en Albanie et au Monténégro.

Au Parlement italien, M. Sonnino déclare  
que l'Italie a signé le pacte de Londres et  
qu'elle aidera la Serbie.

Le sous-marin français Fresnel est coulé  
par un cuirassé autrichien.

## 858<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

## Communiqué officiel

Paris, 6 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Nuit sans incidents. Rien à signaler.

## AVIATION

Il se confirme que l'adjudant Dorme a abattu le 4 décembre, son  
dix-septième avion ennemi, l'appareil est tombé à six cents mètres  
près de Mons-en-Chaussée (sud-est de Péronne).

Ce même jour, le maréchal des logis Viallet a descendu son  
septième avion, qui est tombé à sept cents mètres à l'est de Beugny  
(région d'Arras).

## ARMÉE D'ORIENT

Au cours de la journée du 5 décembre, les troupes franco-serbes  
ont réalisé de nouveaux progrès au nord de Paralovo et fait cent  
vingt-cinq prisonniers.

Lutte violente d'artillerie dans la région au nord de Monastir.

## Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

Londres, 6 Décembre, 10 h. 25 :

Rien à signaler, au cours de la nuit, en dehors d'un bombardement ennemi  
intense, dans le secteur de l'Ancre.

## LA CHAMBRE ITALIENNE

## Les Déclarations du Gouvernement

Rome, 6 Décembre.

La Chambre a repris hier ses travaux.

Au début de la séance, le président, M. Mar-  
cora a adressé un salut à l'armée, à la ma-  
rine et aux alliés de l'Italie.

Le président a salué les victimes innocentes des  
atrocités allemandes de l'Adriatique et de plusieurs  
villes de l'Adriatique. Il rend hommage aux mar-  
tyrs Battisti, Piazzi Saurio et Biondini, exécutés  
pour leur amour de la patrie, il rend hommage  
à nos héros braves et qui ont introduit  
dans les rangs de nos soldats des éléments  
de bravoure et de vaillance. (Très vifs applau-  
dissements.)

La guerre, dit-il, sera peut-être longue et duri-  
cuse. Il fait appel à la concorde non seulement pour  
adopter les propositions du gouvernement, mais  
pour préparer tous les moyens qui amèneront la  
victoire.

Nous vaincrons, car la cause pour laquelle nous  
combattons avec nos alliés est la cause de la civi-  
lisation et de la justice. La cause de la voie libre  
et libre des nations. (Applaudissements très vifs et  
prolongés.)

## Le discours de M. Boselli

Après le discours du président de la Cham-  
bre, M. Boselli, président du Conseil, a pris  
la parole. Le premier ministre a fait un discours  
à été télégraphié la nuit dernière.

M. Boselli a continué ainsi :

La complication allemande est prouvée par la dé-  
claration verbale sur la présence de troupes alle-  
mandes dans les Balkans, sur l'Adriatique, sur  
le fait que l'accord italo-allemand du 31 mai 1915  
a été précédé par l'initiative de l'Allema-  
gne, que l'Allemagne a imposé à la Belgique un  
accord, par suite duquel elle a été obligée de  
renoncer à son application, n'ait pas pu deman-  
der à l'Allemagne de lui donner un tel traité  
de coopération, le gouvernement italien tolère  
depuis dix ans la collaboration militaire  
entre l'Allemagne et l'Autriche, ainsi que de nom-  
breux autres faits, qui constituent un contraste  
de la plus haute évidence, nous considérons  
ce contraste comme un acte de trahison et de  
trahison.

Dans la presse étrangère et italienne on dis-  
coute aussi de la situation future de l'Adria-  
tique. On discute aussi à cause de la propagande  
active des journaux allemands, qui ont de cou-  
pables manœuvres de nos ennemis. Mais pour  
nous et nos alliés, cette question est hors de dis-  
cussion. La victoire finale nous assure la  
maîtrise de l'Adriatique, qui pour l'Italie, si-  
gnifie la défense légitime et nécessaire et qui, sans  
oublier les justes exigences des nations qui ont  
travaillé à la victoire, nous assure la maîtrise  
de la mer Adriatique, économique et vitale, qui  
constitue la base de notre développement  
économique, assure également les droits imprescri-  
tibles de nos provinces et de nos colonies.

Nous prévoyons et souhaitons pour l'avenir une  
collaboration active, confiante et cordiale de l'Ita-  
lie avec la Serbie et le Monténégro sur les plans  
politique et économique. La restauration de ces  
vieux pays nationaux ainsi que celle de la Belgique  
constitue le but de nos efforts.

Par l'envoi d'un contingent de nos troupes pour  
participer à l'entreprise de Salonique nous avons  
donné un programme de coopération et de patrie  
unité d'action avec nos alliés. Nous avons égale-  
ment porté ainsi à la Roumanie l'aide fraternelle  
qu'il lui faut pour la libération de son territoire  
et même temps par cette expédition l'Italie a mani-  
festé et confirmé sa décision d'être toujours  
présente et active dans la solution de tous les  
problèmes balkaniques et méditerranéens dont dépend  
l'équilibre politique, économique et vital, qui  
constitue la base de notre développement  
économique.

Les intérêts méditerranéens de l'Italie furent tou-  
jours l'objet de notre vigilance attention. L'Italie  
est une puissance essentiellement méditerranéenne,  
c'est sur mer que se trouve la route de son avenir.  
Nous ne cherchons pas la suprématie de la mer.  
Nous cherchons la paix, la prospérité, la justice,  
l'équilibre des forces, condition nécessaire  
de la paix et de la prospérité. L'Italie est toujours  
prête à accepter la solution de tous les problèmes  
d'un élément de stabilité et de stabilité nous avons  
la ferme confiance que la situation internationale  
qui résulte de la victoire assurera cet équilibre  
dans la Méditerranée orientale qui constitue un  
pivot de la politique italienne.

Les ministres supérieurs politiques et écono-  
miques de notre avenir ont motivé l'extension  
donnée aux opérations militaires sur le front de  
Valona au programme de coopération et de patrie  
situation stratégique dans l'Adriatique et sera un  
point de départ pour l'activité de notre expansion  
commerciale future dans la région de nos voisins  
Méditerranéens, principalement grâce à notre occupation  
de territoires dans l'Albanie méridionale, nous  
avons pu collaborer efficacement avec nos alliés  
en empêchant la contrebande de guerre que l'en-  
nemi essayait de traverser la frontière hellénique.

En outre, par la liaison qui s'est effectuée de  
nos troupes avec les troupes de nos alliés venant  
de Salonique, on ferma devant l'ennemi cette par-  
tie du front balkanique.

Après ce, par suite de la ferme action des Al-  
liés, on semblait trouver en Grèce un arrangement  
entre les partis en lutte, nous avons dû assister ces  
jours derniers à des conflits douloureux et à une  
agitation dans Athènes à l'occasion de la demande  
de renies aux Alliés d'une partie de l'armée  
grecque. Le conflit a été apaisé. Nous avons con-  
staté que l'ennemi n'a pu profiter de ces troubles  
graves complications. Il n'est pas dans nos vues  
de dans nos systèmes, et en cela nous sommes en  
accord avec nos alliés, nous ne voulons pas que  
la guerre des populations qui se résistent de faire  
guerre ; mais nous pouvons exiger qu'il leur soit  
matériellement et moralement possible de porter une  
aide directe ou indirecte à nos ennemis.

L'action menée en Grèce par les Alliés avait  
également pour but d'empêcher les conflits inté-

rieurs auxquels le mouvement révolutionnaire pouvait  
donner lieu. Des mesures efficaces furent prises  
dans ce but par les Alliés dont les directives poli-  
tiques ne voulurent pas exposer au hasard des mou-  
vements anti-dynastiques hasardeux en Grèce.

Au printemps de 1915, avant notre entrée dans la  
guerre, la France et l'Angleterre firent connaître  
à l'Allemagne leur entier consentement à ce que,  
dans le futur traité de paix, on attribuerait à la  
Russie, Constantinople avec les garanties de liberté  
des détroits qui en découlent. Nous avons ultérieu-  
rement adhéré à cette déclaration qui visait la res-  
tauration des populations séculaires de notre  
territoire. Les traditions anciennes de pensée  
et les armes employées à la défense de la civilisa-  
tion et des valeurs impérialistes de l'histoire de  
notre renouveau et de notre résurrection nation-  
nale ont été étroitement rattachés depuis longtemps à  
l'âme italienne avec l'âme de la Pologne toujours écla-  
tante d'idéal, toujours invincible dans sa foi  
et sa résurrection.

C'est pourquoi l'Italie, d'accord avec ses alliés,  
applaudit au geste de l'empereur de Russie lors-  
qu'il renouvela récemment sa promesse des garan-  
ties d'unité et d'autonomie à toutes les popula-  
tions de la Pologne. Au contraire, les empires cen-  
traux ont refusé de reconnaître le droit de résurrec-  
tion nationale et de liberté de la Pologne. Ils ont  
une simple occupation militaire ou souveraineté  
sur la Pologne. Ils ont agi avec une violence  
incroyable, les peuples polonais à combattre contre  
un Etat dont ils font en droit partie.

Notre pays, le gouvernement italien, avec  
ses alliés, a élevé une protestation formelle, avec  
des gouvernements des Etats neutres. En outre,  
des journaux et des hommes d'opinion, l'émou-  
vement de la presse et de la littérature ont contribué  
à un nouveau développement de ces peuples. Le vain-  
queur de la guerre, nous le verrons, fera justice  
de ces empires centraux et de leurs crimes. Les  
peuples en masse et le travail forcé en dehors de leur  
territoire. Le gouvernement belge nous a dénoncé  
ceux qui occupent la Belgique et la Hollande.

Notre Italie élève un grand cri de réprobation et  
de dédain qui est le cri universel. Elle souhaite  
pour la noble nation belge la prochaine restaura-  
tion de son indépendance, prix bien dû à son sa-  
crifice.

M. Boselli termine ainsi :

Nous saluons avec nos alliés, auxquels nous  
sommes unis par les liens les plus intimes, la  
restauration de la liberté dans le monde des na-  
tions. C'est alors que brillera la paix de la vic-  
toire et de la justice. La seule qui puisse invo-  
quer dans cette ville de Rome.

Alors l'entreprise nationale commencée par nos  
pères sera accomplie, les liens les plus intimes  
s'ouvriront pour nos fils. Ce seront des siècles de  
lumière intellectuelle, de prospérité, de haute  
culture civile pour l'Italie et pour les peuples  
destinés à sa gloire, à sa sagesse du Parlement à  
la tête de nos armées, à la sagesse du Parlement à  
la tête de nos armées.

Le président du Conseil, qui a parlé pen-  
dant une heure, est l'objet d'une immense  
ovation ; il est vivement félicité à sa descente  
de la tribune.

## Les martyrs de la Patrie

Rome, 6 Décembre.

Au cours de la séance de la Chambre, M.  
Barzilai, au milieu d'une vive émotion, a  
annoncé les martyrs Battisti et Saurio,  
dont leur sacrifice augmenterait l'exaltation  
contre le barbare étranger.

Faisant le récit de la mort de Saurio, M. Bar-  
zilai dit la parole à l'émotion des cris d'hor-  
reur, révéla qu'il obligea d'assister à son exé-  
cution sa sœur et sa mère, laquelle avait été l'ob-  
jet de services, dans le but de lui arracher un  
aveu pour l'identification de son fils. Le martyr est  
mort au gibet en criant trois fois : « Mort à  
l'Autriche ! Vive l'Italie ! »

La Chambre fait une émouvante manifestation.  
Elle se met debout et répète ces deux cris.

M. Barzilai ensuite ensuite son salut aux soldats  
de l'Italie et au premier parmi eux, au roi, qui a  
si noblement compris ses devoirs dans une heure  
aussi solennelle (cri : Vive le roi !). Au général  
Cadenza, au duc d'Aoste (Très vifs applaudis-  
sements).

Les ministres et les députés, debout, posèrent de  
longues acclamations.

M. Boselli, président du Conseil, s'adressa au  
peuple en disant : « Ce jour est un jour de gloire  
pour la patrie et les esprits de nos soldats  
pourront saluer l'Italie grande et sûre, reine de  
la Méditerranée et de l'Europe, reine de  
la justice et de la liberté. (Applaudissements très  
vifs et prolongés.) »

Tout le monde applaudit, les députés et les  
ministres se mirent debout et répétèrent ces  
deux cris : « Mort à l'Autriche ! Vive l'Italie ! »

Tout le monde applaudit, les députés et les  
ministres se mirent debout et répétèrent ces  
deux cris : « Mort à l'Autriche ! Vive l'Italie ! »

Tout le monde applaudit, les députés et les  
ministres se mirent debout et répétèrent ces  
deux cris : « Mort à l'Autriche ! Vive l'Italie ! »

Tout le monde applaudit, les députés et les  
ministres se mirent debout et répétèrent ces  
deux cris : « Mort à l'Autriche ! Vive l'Italie ! »

## LA GUERRE

## La Situation en Roumanie et l'arrivée des Renforts russes

## LA COLONIE FRANÇAISE A QUITTÉ ATHÈNES

Paris, 6 Décembre.

Le Conseil des ministres réuni ce matin à  
l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré,  
s'est entretenu de la situation militaire na-  
vale et diplomatique.

## LA SITUATION

De notre correspondant particulier -

Paris, 6 Décembre.

La même phrase revient sans cesse dans  
nos communiqués. En dehors des exploits  
de notre aviation toujours active, rien à si-  
gnaler. Les Anglais font mention de canon-  
nades, mais les canonnades en vérité n'ar-  
rivent pas, si bien que cela nous plus ne  
veut rien dire ou plutôt veut dire qu'il n'y  
a rien.

Pendant ce temps, on continue à se battre  
en Orient. Les troupes franco-serbes pour-  
suivent leurs succès en Macédoine, mais  
l'ennemi poursuit les siens, d'une bien au-  
tureuse énergie, en Roumanie. La capitale  
évacuée est dès maintenant débordée. La  
question de sa défense ne se pose plus.

L'essentiel est que l'armée roumaine n'ait  
pas été contraindre dans son mouvement de  
retraite et qu'elle puisse opérer sa jonction  
avec les Russes. Il semble bien que de ce  
côté nous ne pouvons espérer un change-  
ment à la situation actuelle, fort critique,  
que du fait de l'intervention des armées du  
tsar.

Les événements de politique intérieure  
accaparent à nouveau l'opinion en France  
aussi bien qu'en Angleterre. Il semble bien  
qu'outre-Manche la situation se dénouera  
dans un sens éminemment favorable par  
le maintien au pouvoir de M. Lloyd George  
avec des attributions plus étendues.

M. Lloyd George a une volonté et une  
force de caractère exceptionnelles. On peut  
compter sur lui pour mener la guerre avec  
une énergie inébranlable.

MARIUS RICHARD

Genève, 6 Décembre.

A l'occasion de l'arrivée par le convoi  
d'hier après-midi, du centième mille des ra-  
patriés français passant par Genève une ma-  
nifestation de sympathie s'est produite en-  
tre les personnalités de Schaffhouse qui  
compagnaient le convoi et les représentants  
de la ville de Genève.

Genève, 6 Décembre.

La Cent Millième Rapatrié français  
en Suisse

Genève, 6 Décembre.

Par suite d'un accord avec les gouverne-  
ments français et anglais, les règles de la  
guerre maritime élaborées par la conférence  
maritime de Londres de 1908-1909, avec les  
modifications et les suppléments ultérieurs,  
ont été abrogés par un ukase impérial du 21 no-  
vembre.

## L'Entente et la Guerre maritime

Pétrograde, 6 Décembre.

L'ambassade britannique annonce qu'en  
raison de la réduction du tonnage, les dis-  
positions spéciales ont été prises dans les  
ports et les stations charbonnières britanni-  
ques pour réserver des facilités de ravitail-  
lement pour le charbon aux navires appar-  
tenant aux armateurs britanniques et alliés et  
aux armateurs neutres qui s'engagent à utili-  
ser leurs navires dans l'intérêt de l'Angleterre  
ou des Alliés.

## L'Angleterre fournira du Charbon à ses Alliés

Washington, 6 Décembre.

L'ambassade britannique annonce qu'en  
raison de la réduction du tonnage, les dis-  
positions spéciales ont été prises dans les  
ports et les stations charbonnières britanni-  
ques pour réserver des facilités de ravitail-  
lement pour le charbon aux navires appar-  
tenant aux armateurs britanniques et alliés et  
aux armateurs neutres qui s'engagent à utili-  
ser leurs navires dans l'intérêt de l'Angleterre  
ou des Alliés.

## L'ŒUVRE DE LA FLOTTE RUSSSE

Genève, 6 Décembre.

Elle maintient sa maîtrise en Baltique  
et en mer Noire

Pétrograde, 6 Décembre.

Le Rouskoff Slovo publie les déclarations  
suivantes du ministre de la Marine général  
Grigovitch :

En ce qui concerne les opérations sur la  
mer Baltique, a dit le ministre, il ne faut pas  
perdre de vue que la flotte allemande tâche  
sans répit d'arracher à nos marins la ma-  
îtrise qui nous donne le libre passage des  
golfs de Riga et de Finlande malgré ses  
efforts les plus intenses et de lourdes pertes,  
l'adversaire jusqu'à ce jour non seulement n'a  
pas réussi dans son entreprise, mais ne s'est  
même pas approché en quelque façon du  
but visé par le haut commandement mari-  
time allemand.

Tout en étant infiniment plus faible que  
l'ennemi, la flotte russe de la Baltique défend  
avec acharnement les eaux qui lui ont été  
cédées, les approches de la capitale et em-  
pêche en même temps l'adversaire de pren-  
dre de flanc l'aile droite de nos troupes dont  
l'alignement va jusqu'à la mer.

La tâche de notre flotte  
consiste à conserver en la mer du Nord, la  
sécurité de nos communications maritimes, et  
de haute lutte à l'ennemi et qui ont une  
énorme importance.

En ce qui concerne les opérations stratégi-  
ques sur terre, étant donné les moyens ac-  
tuels dans la lutte maritime, la maîtrise com-  
plète, absolue de la mer peut être très dif-  
ficilement atteinte. Les tentatives isolées et  
éprouvées de l'adversaire soit par sous-  
marins soit par raids de croiseurs se pro-  
duisent même dans la mer du Nord ont do-  
miné indiscutablement la puissance de la  
flotte anglaise. Ces tentatives se réalisent aussi  
de temps en temps dans la mer Noire, mais  
n'ayant pas un caractère systématique, elles  
ne peuvent ni ne pourront induire sur l'oc-  
casionnement de la tâche fixée à la flotte  
russe.

## Le gouverneur allemand de la région roumaine occupée

Genève, 6 Décembre.

A propos de la nomination comme gou-  
verneur de la Roumanie occupée du général  
Tull von Tschepé un roumain de son en-  
semble allemands rappellent qu'étant à la tête  
du huitième corps, à l'âge de 73 ans, il prit  
part à la marche sur Paris et fut un des pre-  
miers à recevoir la Croix de fer de première  
classe. Peu après, il était mis à la disposi-  
tion de Hindenburg pour l'administration des  
territoires frontaliers de la Pologne russe. En  
juin 1915, il fut mis à la retraite ; ce pour-  
quoi on lui donna la compensation de l'Al-  
gérie rouge de première classe avec chaîne et  
lauriers.

Les journaux allemands ajoutent qu'il ne  
fallait pas moins qu'un homme doué d'un  
sens grand talent administratif pour occu-  
per un poste aussi difficile que celui qu'il  
occupait en Roumanie, et dans lequel il aura  
sous ses ordres non seulement les officiers  
et fonctionnaires allemands, mais ceux  
appartenant aux nations alliées de l'Allema-  
gne.

Il s'est partitionné le butin

Zurich, 6 Décembre.

Un télégramme de Budapest annonce  
qu'une commission austro-allemande va se  
réunir pour décider la part qui appartiendra  
à l'Allemagne et à l'Autriche, dans le  
butin capturé en Roumanie.

L'Allemagne et l'Autriche ont certaine-  
ment pris le parti de se le partager sans  
permettre à la Bulgarie ou à la Turquie de  
participer aux fruits de la victoire.

Le gouvernement à Jassy

Jassy, 3 Décembre.

Par décret royal la réunion du Parlement  
est ajournée au 8 décembre et fixée à Jassy  
après suite des difficultés de communications  
et afin de permettre au corps sériel d'accom-  
plir sa mission en toute tranquillité.







Une Enquête du PETIT PROVENÇAL

Quels Impôts établir ? Quelles Economies réaliser ?

Premiers résultats

Il nous faut, malgré ce que ne soit pas le but de cette enquête, consacrer quelques instants à des taxes ou impôts anciens. Nos correspondants en ont parlé dans leurs lettres et fidèles interprètes de leur pensée nous devons la révéler ici tout entière.

Les grands impôts directs n'ont motivé que peu de réflexions. Nous avons noté une motion en faveur de la patente. Nous avons à citer aujourd'hui deux observations sur la mobilité. M. Ayt Gaudier voudrait que l'on modifiât la méthode d'évaluation. En fixant uniformément l'exemption de l'im-pôt aux loyers inférieurs à 200 francs, ce sont les ménages sans enfant que l'on exonère. Il faudrait mieux, propose M. Ayt, donner l'exemption à 50 francs par tête d'enfant.

Un autre lecteur fait remarquer que l'impôt mobilier perçait par un atout d'impôt. Les pensionnaires de meuble et de demande que l'on étudie le moyen de les soustraire à cet impôt comme les autres citoyens. L'impôt sur le revenu, comme il fallait s'y attendre, n'a rencontré que des adhésions. On voudrait plus fort dans sa progressivité vers les grandes fortunes, afin que les plus lourdes charges nationales soient supportées par les plus fortunés.

Nous trouvons, de plus, dans toutes les lettres une insistance particulière pour que les bénéfices de guerre soient lourdement taxés. On s'insiste à dire que ce profit, durant que d'autres meurent. On trouve que le taux énoncé par la loi en vigueur est insuffisant et l'on s'étonne que certains groupements aient osé proposer un impôt si légitime. M. René Perrin, notamment, en nous envoyant une citation d'une motion récemment votée, fait une critique acerbe des rédacteurs du texte qu'il cite. MM. Delort et Simeur ont des idées semblables et les exposent clairement.

Les droits de succession ont beaucoup préoccupé nos correspondants. On sent que la grande majorité est en faveur de l'intégralité de la fortune, surtout quand elle va à des parents éloignés. On s'étonne que les nouveaux projets n'aient pas prévu une augmentation de ces droits. Une lettre signée B... demande une augmentation notable sur les successions en ligne collatérale. Plusieurs autres demandent que les successions reviennent à l'Etat après le 3<sup>e</sup> degré.

Les réformes sur les mines ont provoqué des propositions de lecteurs qui ignorent sans doute que ces réformes existaient et que la Commission du budget proposait même de les doubler.

Les permis de chasse ont suscité des modalités nouvelles. La femme d'un polu demande « que l'on revienne à la chasse, que ce ne serait que pour promener les chiens des bourgeois qui commencent à s'ennuyer ». Mais elle ajoute que le prix du permis serait élevé à 50 francs. M. Fauriol dit que l'on fasse des coupures valables un mois et, allant plus loin, un lecteur propose même de créer des permis pour un jour que l'on mettrait en vente à un franc dans les bureaux de poste.

Les chasses gardées doivent être taxées, disent la plupart de nos lecteurs, car ce sont des propriétés de luxe. M. Azéma nous indique que certaines deviennent même des propriétés de rapport par la quantité de lapins qu'on y tue. Mais certains préfèrent une taxe proportionnelle à la superficie, la propriété d'un terrain sans titre de garde-chasse comme semble le proposer la Commission du budget.

Quelques correspondants proposent la création de taxes de poche. Ils voient une source de revenus importants et ne comprennent pas pourquoi l'Etat ne veut pas s'en servir. F. Artaud ajoutait — et d'autres pensent comme lui — un impôt sur les armes, impôt qui augmenterait progressivement avec la valeur de l'arme.

La taxe sur les automobiles a de nombreux, de très nombreux partisans. Elle existe déjà mais on la trouve encore insuffisante. M. Marin voudrait que l'on établit la taxe proportionnelle au prix de la carrosserie de façon à atteindre les voitures de luxe, les voitures et les grandes voitures de luxe. D'autres souhaitent que l'on perçoive aussi un droit de mutation sur les automobiles, les voitures, etc., comme on le perçoit sur les maisons.

Beaucoup de correspondants souhaitent que l'on augmente la taxe perçue sur les cartes à jouer et quelle soit également appliquée aux autres jeux : jacquet, dames, dominos, échecs, etc. Quelques-uns, notamment M. P. Can, veulent demander plus encore aux produits étrangers, surtout au café. M. Can parle de 100 francs pour 100 kilos de café naturel, et 150 francs pour les cafés torréfiés. M. Can n'aime sans doute pas cet excellent liquide, car avec de pareilles taxes superposées, il n'y a guère de café qui passe dans les boîtes.

M. B. demande que les valeurs mobilières soient lourdement taxées, surtout les valeurs étrangères, pour éviter l'émigration des capitaux français. Cette taxe, dit-il, n'est pas à la vérité, C'est toute une grosse question qu'aborde M. B., et qui dépasse les limites de notre enquête, car elle touche à la politique étrangère et à la question de notre crédit sur les marchés du monde. L'idée est excellente. Il faut, en effet, étudier tous les moyens susceptibles de maintenir en France les capitaux français, mais c'est là une question que l'on discute passionnément et qui ne peut être tranchée au seul point de vue fiscal.

Pour les brigands, M. Féraud émet l'idée de transformer la taxe fixe en taxe annuelle. L'idée serait fructueuse à la condition que la taxe n'est prohibe pas l'usage. C'est là une notion que certains de nos lecteurs oublient parfois. Et pourtant c'est toute la question fiscale. Il y a à beaucoup de choses taxables, mais il faut toujours veiller à ce que l'accroissement de la taxe ne soit pas tel qu'il rende ou même prohibe l'usage de la chose taxée.

Nous faisons cette observation car elle expliquera à certains pourquoi leurs propositions — nous ne sommes cités que pour les exposés qui suivront — n'ont aucune chance d'être retenues par nos législateurs.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Dans la nuit du 14 au 15 mai dernier, le nommé Serre Gabriel, jardi-nier, né à Ispère, âgé de 27 ans, né à la femme d'un coup de fusil. Son crime commis, Serre, qui habitait Velaux, se rendit à la gendarmerie de Rognac pour se constituer prisonnier. Il déclara avoir commis son acte sous l'empire d'une impulsion morbide, au cours d'une discussion motivée par une futile question de toilette. L'enquête établit cependant que la malheureuse femme avait été tuée pendant son sommeil.

A l'audience, Serre, qui est très bien noté, a renouvelé son système en indiquant que sa femme le transformait en une femme de docteur qui l'examinait au point de vue mental affirmant qu'il est responsable bien qu'il n'ait été réformé pour peudisme.

M. Pollak, le procureur de Marseille, a plaidé pour l'acqué. Serre Gabriel est condamné à 5 ans de réclusion.

La femme Vian Marie-Céline, épouse Jauffret, âgée de 35 ans, née à Suresnes, demeurant à Velaux, avait à répondre, hier après-midi, d'un double infanticide. Ayant accouché clandestinement de deux jumeaux, elle déclara le premier et laissa expirer l'autre faute de soins. A cette abominable accusation, la femme Jauffret répondit en déclarant que les enfants sont morts accidentellement. Elle déclara qu'elle n'avait pas pu les faire mourir et déclara qu'elle n'avait pas eu de connaissance de la mort de ses deux enfants. M. Vulliez, procureur général, a plaidé pour la culpabilité. M. Vulliez, procureur général, a plaidé pour la culpabilité. Marie Vian, femme Jauffret, est acquittée.

DERNIERES DÉPÊCHES DE LA GUERRE PAR FIL SPECIAL

Sur le Front français LA SITUATION

Paris, 7 Décembre, 1 h. 15. La canonnade réciproque se poursuit sans relâche de part et d'autre de la Somme, sans amener d'actions d'infanterie. Par contre, devant Verdun, les Allemands ont préparé une attaque assez vigoureuse préconisée par un bombardement violent sur la rive gauche de la Meuse. Vers le milieu de l'après-midi, leurs troupes se sont lancées à l'assaut sur le versant oriental de la cote 304 où elles voulaient réduire un saillant de notre ligne, mais le feu meurtrier de nos mitrailleuses a fait échouer cette tentative. Seules, quelques fractions isolées ont pu s'installer dans certains points, nos tranchées avancées.

A LA CHAMBRE La Fin de la Délibération en Comité secret

Paris, 6 Décembre. A 8 heures 30, la délibération de la Chambre en Comité secret prend fin. Les journalistes sont alors autorisés à prendre place dans les tribunes qui leur sont réservées.

Reprise de la séance publique

Paris, 6 Décembre. A 8 heures 30, la délibération de la Chambre en Comité secret prend fin. Les journalistes sont alors autorisés à prendre place dans les tribunes qui leur sont réservées. Dans la salle des séances, il ne reste plus qu'une cinquantaine de députés. Au banc du gouvernement se trouvent les ministres de la Guerre et des Finances et le sous-secrétaire d'Etat des Munitions.

M. Paul Deschanel annonce que, conformément aux règlements, la séance publique, qui avait été suspendue le 28 novembre, est reprise.

Le président demande ensuite à la Chambre de fixer la date de sa prochaine réunion en séance publique. Il est décidé sans débat et sans opposition, qu'elle aura lieu demain, jeudi, à 4 heures.

C'est au cours de cette séance que seront discutés les ordres du jour présentés comme sanction aux discussions en Comité secret.

A 8 h. 35, le président annonce que la séance est levée. Quelques députés continuent à demeurer dans la salle des séances, où ils discutent avec animation.

Après avoir dit que la séance publique était levée et renvoyée à demain à 4 heures, M. Paul Deschanel remonte au fauteuil pour saisir la Chambre d'une nouvelle proposition qui vient de lui être transmise. Un certain nombre de députés, estimant que l'examen des ordres du jour devrait avoir lieu en Comité secret, avant la réunion de la Chambre en séance publique, ont demandé que cette dernière fut précédée, demain, d'une nouvelle délibération à huis clos.

M. Paul Deschanel consulte la Chambre sur cette motion. Personne ne s'y oppose. Cependant, M. Maginot et quelques-uns de ses collègues ont fait précéder que les députés auront le droit d'expliquer leur vote en séance publique.

Après avoir dit que la séance publique était levée et renvoyée à demain à 4 heures, M. Paul Deschanel remonte au fauteuil pour saisir la Chambre d'une nouvelle proposition qui vient de lui être transmise. Un certain nombre de députés, estimant que l'examen des ordres du jour devrait avoir lieu en Comité secret, avant la réunion de la Chambre en séance publique, ont demandé que cette dernière fut précédée, demain, d'une nouvelle délibération à huis clos.

M. Paul Deschanel consulte la Chambre sur cette motion. Personne ne s'y oppose. Cependant, M. Maginot et quelques-uns de ses collègues ont fait précéder que les députés auront le droit d'expliquer leur vote en séance publique.

Pour les Réformés et Retraités de la Guerre

Les examens d'aptitude professionnelle Paris, 6 Décembre. Le ministre de la Guerre vient de fixer les dates auxquelles auront lieu, au cours du premier trimestre 1917, les examens de l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux emplois de la première et de la deuxième catégories, réservés par la loi du 17 avril 1916 aux militaires et marins (officiers et hommes de troupe) réformés n° 1 ou retraités, par suite d'infirmités résultant de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle.

Ces examens, qui seront subis dans les conditions prévues par le règlement d'administration publique du 14 juillet 1916, auront lieu en janvier et en février prochains, au siège du commandement des subdivisions de région.

Les Evacués des Régions envahies

Berne, 6 Décembre. L'ambassade de France à Berne reçoit un grand nombre de lettres de familles françaises demandant si un des leurs est compris dans les convois d'évacués des régions envahies, qui passent actuellement chaque jour par la Suisse. L'ambassade ne possède aucune indication à cet égard, mais les familles peuvent s'adresser au Service des évacués, qui a été créé à Annemasse (Haute-Savoie), et qui servira de renseignements relatifs aux évacuations.

La Production du Blé en France

Paris, 6 Décembre. L'Association Nationale de la Meunerie Française a donné aujourd'hui, les résultats de son enquête sur la production du blé en France. Il en ressort que la récolte s'élève à 56.901.000 quintaux, ce qui, avec le stock existant, représente un total de 63.941.400 quintaux. Les besoins étant estimés à 92.325.000 quintaux, le manquant serait donc de 28.384.000 quintaux.

LA CARTE DE SUCRE DANS LA LOIRE

Saint-Etienne, 6 Décembre. D'accord avec le Comité départemental de répartition du sucre, le préfet de la Loire vient de décider l'institution très prochaine d'une carte de sucre. En conséquence, il présente aux municipalités un questionnaire général des besoins pour cette denrée, afin d'assurer, avant la fin du mois courant, le fonctionnement du système adopté.

Communiqué officiel Sur le Front roumain

Paris, 6 Décembre. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant : Sur le front de la Somme, lutte d'artillerie assez active de part et d'autre dans la région de Bouchavesnes.

En Champagne, notre artillerie a pris sous son feu et dispersé un détachement ennemi au nord-est de Fontaine-en-Dormois.

Sur la rive gauche de la Meuse, les Allemands après une intense préparation d'artillerie ont attaqué, à 15 heures 30, un saillant de nos lignes sur les pentes est de la cote 304. Accueilli par un feu violent de nos mitrailleuses, l'ennemi n'a pu prendre pied que dans quelques éléments avancés.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant : Un coup de main a été exécuté avec succès, ce matin, contre les tranchées ennemies au sud-est de Neuville-Saint-Vaast.

Deux raids allemands ont échoué en nous permettant de faire un certain nombre de prisonniers, à l'ouest de Beaurains et au nord-est de Rocincourt.

Sur le reste du front, aucun événement important à signaler, en dehors d'un violent bombardement ennemi vers Eaucourt-l'Abbaye et la ferme du Mouquet, ainsi que dans le secteur au nord de l'Ancre.

Communiqué officiel belge

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant : Dans la soirée, et au cours de la nuit, lutte à coups de bombes dans la région de Dixmude. L'artillerie a été assez active de part et d'autre sur le front de l'Yser.

Sur le Front russe Communiqué officiel

Pétrograde, 6 Décembre. Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant : FRONT OCCIDENTAL. — Au sud-est de Pamaro-Iany, dans la région du village de Kanshy, nos éclaireurs ont attaqué une avant-garde ennemie et fait des prisonniers. Des reconnaissances réussies ont été faites sur la rivière Bistriz dans la région du village Slaty-Sis.

Dans les Karpathes boisées, nos troupes ont occupé une hauteur à trois vers les au sud-ouest de Jablonitz, mais l'artillerie ennemie les a obligés d'évacuer la position.

FRONT DU CAUCASE. — Il n'est rien survenu d'important. M. Hoffman a fait savoir, en outre, que le Conseil fédéral a entrepris des démarches pour le renvoi dans leur Patrie, des internés guéris, sous la condition qu'ils ne seraient plus employés au front. Cette initiative a eu un premier succès. Le gouvernement français a déclaré, ces jours derniers, être d'accord pour que les internés tuberculeux, guéris, soient renvoyés dans leur Patrie. Capitaines gardés devront encore être données pour que les rapatriés ne soient pas employés au front.

Les Internés en Suisse

Berne, 6 Décembre. M. Hoffman a fait savoir, en outre, que le Conseil fédéral a entrepris des démarches pour le renvoi dans leur Patrie, des internés guéris, sous la condition qu'ils ne seraient plus employés au front. Cette initiative a eu un premier succès. Le gouvernement français a déclaré, ces jours derniers, être d'accord pour que les internés tuberculeux, guéris, soient renvoyés dans leur Patrie. Capitaines gardés devront encore être données pour que les rapatriés ne soient pas employés au front.

Si l'accord aboutit, la Suisse serait soulagée et pourrait se charger de tâches nouvelles.

La Piraterie allemande Vapeurs coulés

Londres, 6 Décembre. Le Lloyd annonce que le vapeur britannique *Palatine* a été coulé. Il est probable que le vapeur russe *Pallas* a été également coulé.

Le bruit non encore confirmé court que le vapeur norvégien *Harald* aurait été coulé. L'équipage du vapeur *Urbairite* est arrivé à Bilbao. Le capitaine a déclaré que les Allemands ont capturé l'*Urbairite* au moyen de bombes explosives. Le commandement du sous-marin a refusé au vapeur la permission de rentrer avec son chargement dans le port de Bilbao. L'équipage a été recueilli par un canonnière française.

LA SEMAINE SUD-AMERICAINE

Paris, 6 Décembre. Les congressistes de la Semaine sud-américaine ont entendu, aujourd'hui, les communications de MM. Dal Piaz, directeur de la Compagnie générale Transatlantique, sur les relations avec le nord de l'Amérique latine ; Pérou, président du conseil d'administration des Chargeurs Réunis, sur les relations maritimes avec le centre et le sud de l'Amérique ; Girard, directeur de la Compagnie des Transports Maritimes, sur les relations maritimes en général. A la suite de l'audition de ces orateurs, sur la proposition de M. Guernier, président, une adresse de félicitations à M. Ruy Barbosa a été votée par acclamations.

M. Guernier, en déclarant clos les travaux de la Semaine sud-américaine, a remercié les membres du Congrès d'avoir contribué à assurer dans une large mesure, par la communication de leurs efforts, la réussite d'une manifestation dont les effets bienfaisants se feront sentir dans un avenir prochain.

Le Recrutement des Dames employées dans les P. T. T.

Paris, 6 Décembre. L'administration des Postes et des Télégraphes a reçu un grand nombre de demandes de renseignements sur la date probable à laquelle sera ouvert un concours pour le recrutement des dames employées. Elle doit devoir informer les intéressées que le nombre des candidates admises et non encore appelées est suffisant pour faire face, pendant un temps très long, aux besoins du service. Il n'est donc pas possible de prévoir à quelle époque il sera fait appel à de nouvelles postulantes.

Sur le Front roumain

Genève, 6 Décembre. On annonce officiellement de Berlin que les troupes allemandes ont pris Bucarest.

On annonce de Vienne que les Autrichiens ont pris Ploesti.

Prise de Bucarest par les troupes allemandes

Genève, 6 Décembre. Les dépêches officielles de Berlin annoncent cet après-midi que sur le front oriental, l'artillerie russe a violemment bombardé les positions ennemies de la Narayovka. Dans les Karpathes boisées, les Russes ont attaqué au nord du col des Tartares.

Dans la vallée du Trouis, l'état-major allemand avoue un recul en ces termes : « La forte pression russe contre notre ligne avancée, a été contenue sur notre deuxième position préparée d'avance et située à peu de distance au nord du col d'Otjoty. Les Allemands se seraient, au contraire, emparés d'un point d'appui russe et de 90 Roumains seraient tombés dans la vallée de Bazka, au sud-est du bassin de Kezdivashegy, un coup de main aurait permis aux troupes allemandes et austro-hongroises de s'emparer d'une partie importante de la position roumaine et de capturer 80 hommes.

En ce qui concerne les armées de Mackensen, la 9<sup>e</sup> armée aurait continué son avance et se serait rapprochée de la voie ferrée de Bucarest-Campina. Sinaïa aurait été prise dans la soirée, après un combat par les troupes austro-hongroises.

Sur le front de Galicie, de son côté, aurait nettoyé les localités que les Roumains occupent encore sur la rive sud de l'Arges et s'avanceraient sur Bucarest.

LES EVENEMENTS DE GRECE

Genève, 6 Décembre. Dans le sud-ouest de la Valachie, les troupes austro-hongroises et allemandes, sous les ordres du colonel von Szivo, ont attaqué les forces roumaines sur l'Olt et leur auraient coupé le chemin sur la rive orientale de la rivière. 600 Roumains seraient tombés entre leurs mains en cet endroit.

Pour la même journée du 5 décembre, les Allemands annoncent encore 4.400 prisonniers et prétendent également avoir trouvé des stocks de blé.

Les Internés en Suisse

Berne, 6 Décembre. M. Hoffman a fait savoir, en outre, que le Conseil fédéral a entrepris des démarches pour le renvoi dans leur Patrie, des internés guéris, sous la condition qu'ils ne seraient plus employés au front. Cette initiative a eu un premier succès. Le gouvernement français a déclaré, ces jours derniers, être d'accord pour que les internés tuberculeux, guéris, soient renvoyés dans leur Patrie. Capitaines gardés devront encore être données pour que les rapatriés ne soient pas employés au front.

La Piraterie allemande

Londres, 6 Décembre. Le Lloyd annonce que le vapeur britannique *Palatine* a été coulé. Il est probable que le vapeur russe *Pallas* a été également coulé.

Le bruit non encore confirmé court que le vapeur norvégien *Harald* aurait été coulé. L'équipage du vapeur *Urbairite* est arrivé à Bilbao. Le capitaine a déclaré que les Allemands ont capturé l'*Urbairite* au moyen de bombes explosives. Le commandement du sous-marin a refusé au vapeur la permission de rentrer avec son chargement dans le port de Bilbao. L'équipage a été recueilli par un canonnière française.

Les Crimes de l'Allemagne

Londres, 6 Décembre. Le Lloyd annonce que le vapeur britannique *Palatine* a été coulé. Il est probable que le vapeur russe *Pallas* a été également coulé.

Le bruit non encore confirmé court que le vapeur norvégien *Harald* aurait été coulé. L'équipage du vapeur *Urbairite* est arrivé à Bilbao. Le capitaine a déclaré que les Allemands ont capturé l'*Urbairite* au moyen de bombes explosives. Le commandement du sous-marin a refusé au vapeur la permission de rentrer avec son chargement dans le port de Bilbao. L'équipage a été recueilli par un canonnière française.

Indignation grandit aux Etats-Unis

New-York, 6 Décembre. Les journaux publient intégralement la correspondance échangée entre le cardinal Mercier et le général von Bisping. Ils publient également l'adresse par un groupe d'ouvriers belges aux ouvriers américains. Ces publications continuent à augmenter l'émotion et l'indignation. Des dépêches ont été lancées par un groupe d'Américains fait circuler une pétition montrant déjà couvert de milliers de signatures ; cette pétition sera remise à M. Wilson, le pressant de protester auprès de l'ambassadeur allemand. Une liste de boycottage des Allemands a été lancée par eux aux journaux, la *Sun* et la *Tribune*.

LA NEIGE

Montauban, 6 Décembre. La neige a fait son apparition. Elle est tombée durant une partie de la nuit et ce matin une couche assez épaisse recouvrait tous les toits.

Marché aux bestiaux de Marseille

Bœufs du pays : amassés, 173 vendus, 133 ; renards, 40, de 240 à 247 fr. ; veaux 100 kilos : vaches du pays : amassés, 83 ; vendues, 69 ; renards, 50, laitières, de 72 à 83 fr. ; montagne, de 58 à 68 fr. ; les 100 kilos : moutons du pays : amassés, 4.995 ; vendus, 4.995, de 305 à 315 fr. ; les 100 kilos : brebis, de 255 à 265 fr. les 100 kilos.

Bulletin Financier

Paris, 6 Décembre. — Les meilleures dispositions qui semblaient vouloir se manifester ont cédé de vant les nouvelles du front roumain et de la crise anglaise. Des ventes se sont produites qui ont quel que peu ramené la cote en arrière. Nos Banques et nos Chemins de fer restent toujours irréguliers. La fermeté continue à dominer sur le groupe espagnol. Assez bonne tenue des cuprifères, étant donné les hauts prix cotés pour le métal. Naturellement, les trois industriels russes se ressentent de cette situation. En conclusion, on cite l'ambassadeur général et il n'y a rien de particulier à dire.

Bourse de Marseille du 6 Décembre

3 % au Porteur, coup. 61 10 ; coup. de 100, 61 10. — 5 % au comptant 1914-1916, 67 70. — 5 % 1910 non libéré, 83 50. Russie, consolidée 4 %, coup. de 50, 120 30 ; de 100, 120 15 ; de 150, 120 15. — Panama, 109. — Ville de Paris 1871 3 %, quart, 53 ; 1892 3 1/2 %, quart, 57 ; 1894-1896 3 1/2 %, quart, 53 ; 1899 3 %, quart, 54 ; 1899-1900 3 %, quart, 54. — Communales 1909 3 %, quart, 105 50. — Foncières 1913 3 1/2 %, quart, 105 50. — Fusion ancienne 3 %, quart, 52. — Banque de l'Algérie, 400. — Société Marseillaise de Crédit, act. lib., 535 ; act. de 500, 555. — Froidstahl et Cie, 600. — Transports Maritimes, Vapeur, 800. — Raffineries de sucre de la Méditerranée, 1125. — Vermorel C. & Co, 128. — Immobilière Marseillaise, 470. — Atique occidentale, 1610. — Brasseries de la Méditerranée, 395. — Chantiers et Ateliers de Provence, 725. — Société Commerciale Française, 1100. — Froidstahl et Cie, 600. — Docks et Entrepôts de Marseille, 435. — Fournier L. Félix et Cie, 513. — Froidstahl et Cie, part de fondateur, 185. — Soufflet, 400. — Société d'Etudes et d'Exploitation de Marseille, 650. — Ville de Marseille 1890 3 1/2 %, 72. — Immobilière Marseillaise, 3 %.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEU ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES 52 fr. A l'inouï Tailleur (Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. MARSILLE (Bd de la Madeleine, 37) AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Les docteurs conseillent : pour vos bains, vos douches, massages, bains de vapeur, etc. de choisir Le Hammam, allées de Meihan, 14.

REMERCIEMENTS et AVIS DE MESSE M. et M<sup>me</sup> André Méry adressent leurs remerciements émus à leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie si douloureuses qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de leur fils bien-aimé M. Louis MERY sergent au 141<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France le 10 novembre 1916, à l'âge de 24 ans. La messe de sortie de deuil a été dite dans la plus stricte intimité. Un service religieux sera célébré à son intention en l'église paroissiale de La Tour-d'Aigues (Vaucluse), le mercredi 13 décembre à 4 heures.

Les familles Gleize et Albert remercient leurs parents et amis des marques de sympathie et des témoignages de condoléances qui leur ont été adressés à l'occasion du décès de leur fils bien-aimé M<sup>me</sup> Delphine GLEIZE, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil, samedi 9 dix courant, à 10 heures, en l'église Bon-Pasteur boulevard National, 153.

AVIS DE MESSE M. et M<sup>me</sup> Eugène ARMAND, soldat au 119<sup>e</sup> territorial, en l'église du Mont-Carmel (Les Carmes).

AVIS DE DECES (Aix) M. A. Sibleras, pasteur de l'Eglise réformée évangélique d'Aix ; M<sup>me</sup> Sibleras, et leurs enfants : M<sup>me</sup> Riory, née Sibleras ; M. Riory, docteur à Châteaubon (Drôme), et leur fille ; M<sup>me</sup> Victor, née Sibleras, A. Victor, industriel, adjoint au maire de Lyon, et leurs enfants ; M<sup>me</sup> veuve Vaury, née Sibleras, et ses enfants, font part de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de M<sup>me</sup> veuve Jean-Louis SIBLERAS, née BACHELARD, leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, que Dieu a rappelée à Lui le 5 décembre 1916, à l'âge de 82 ans et demi. Les obsèques auront lieu à Aix, villa Paulette, impasse Galliéni-Cantani, aujourd'hui jeudi 7 décembre, à 3 heures.

AVIS DE DECES M<sup>me</sup> Adolf Sylvander ; M. et M<sup>me</sup> Sylvander et leurs enfants ; M. Oscar Sylvander ; M. Adolf Sylvander ; M. le docteur et M<sup>me</sup> J. Hammar, née Sylvander et leurs enfants ; M. Siroud Sylvander, M. et M<sup>me</sup> M. M. E. Kihl-vren, née Sylvander et leur fille ; M. et M<sup>me</sup> J.-H. Sylvander et leurs enfants ; M. et M<sup>me</sup> W. Sylvander et leurs enfants ; M. et M<sup>me</sup> Erika Sylvander ; M. C. Bager ; M. et M<sup>me</sup> Simeon Mirzavand, leurs enfants et petits-enfants, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances des pertes cruelles qu'ils ont éprouvées en la personne de M. Adolf-Frédéric SYLVANDER que Dieu a rappelé à Lui le 5 décembre, dans la 7<sup>e</sup> année de son âge, leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et allié regretté. Et en la personne de M. Harald-Philippe SYLVANDER Agent de liaison ou ex colonel mitre Cité à l'ordre du jour tombé glorieusement sur sa patrie d'adoption le 3 mai 1915, aux docks de Marseille, à l'âge de 27 ans, leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié regretté. Les obsèques de M. A. SYLVANDER auront lieu aujourd'hui jeudi 7 décembre, à 2 heures, rue Saint-Jacques, 115.

Les Vétérans de la 9<sup>e</sup> Section sont invités à assister aux obsèques du camarade SIMON, rue de Madagascar, 6, à 9 heures 30 du matin.

M. Jean Ingumberty à la douleur d'informer ses parents et amis du décès de M<sup>me</sup> Catherine INGUMBERTY, son épouse. Le corps aura lieu vendredi, à 8 heures, boulevard Ricou (Salut-Marthe).



# SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital : Cinquante-cinq Millions

Bûche social à MARSEILLE, rue Paradis, 75  
Succursale à PARIS, rue Auber, 4

Situation des Comptes au 31 Août 1914

## ACTIF

Caisse, Banque et Trésor	11.393.124 99
Fortifications et Bons Défense Nats.	54.539.655 66
Rentes, actions, obligations et participations diverses	17.281.064 83
Avances sur titres et Reports	22.382.550 11
Comptes courants	54.348.497 68
Débiteurs par acceptations	1.282.453 69
Comptes d'ordres et divers	4.057.202 71
Immeubles sociaux	4.400.000 00
Succursales (Etablissements et Installations)	4.250.000 00
Attenuations, Remises au compte sur 16.830 actions libérées de 125 fr.	10.614.000 00
17.020 actions libérées de 125 fr.	10.614.000 00
<b>Total</b>	<b>Fr. 185.938.671 66</b>

## PASSIF

Capital	55.000.000 00
Statutaires	4.232.500 00
Réserves	21.023.500 00
Immobilisable	2.250.000 00
Dépôts et Comptes-Courants	101.985.100 64
Billets à payer	1.283.500 51
Comptes d'ordres et divers	6.057.570 51
<b>Total</b>	<b>Fr. 185.938.671 66</b>

Certifié conforme aux écritures :  
Le Président J. CHARLES-ROUX.

La Société Marseilleaise possède, dans le Midi, un réseau d'Agences très complet et les correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'étranger.  
La Société Marseilleaise traite toutes les opérations de Banque et de Bourse, notamment : Escompte et Recouvrements, — Ouverture de comptes de dépôts, — Ordres de Bourse, — Dépôt de Titres, — Paiements de tous coupons français et étrangers, — Location de coffres-forts, — Dépôt de colis précieux.

LA PROCUREUR, (Hôtel), Rue de la Palud, 23-25

### LA SANTE PAR LA FERROCARNINE PHOSPHATÉE DU D<sup>r</sup> VILLARD

remplace le sang décoloré par du sang rouge. Guérit rapidement Anémie, Neurasthénie, Faiblesse, et toutes les maladies dues à un sang trop filiblé.

**PRIX : 3.75**  
Centre médical, 4.35

Par postal, par 6 flacons, 24 fr. franco  
Ph. FRANCH, 200, Bd de la Madeleine  
BEAUCHAMP, cours Saint-Louis,  
ISPA, grand chemin de Toulon, 1,  
et toutes pharmacies

### ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 6 décembre. — Roux Laurence, Saint-Antoine. — Manon Destré et Manon Pierre (Jumeaux), Saint-Marthe. — Gorgone Marie, rue Garibaldi, 1. — Fesse Auguste, place des Ecoles, 17. — Mourier Marcel, boulevard Rougier, 97. — Marcantelli Antoine, boulevard de la Major, 23. — Vassini Amélie, boulevard Honorine, 15. — Ala Jeanne, Saint-Henri. — Siméone Elise, aux Goudes. — Maitini Jeanne, boulevard Guichard, 40. — Perret Pauline, boulevard National, 142. — Alleman, Alfred, rue Charas, 7.

DECES du 6 décembre. — Olive Marie, 63 ans, Saint-Jacques. — Raymond Louis, 73 ans, boulevard Nicolas, 34. — Kieffer Nicolas, 69 ans, boulevard Guigou, 79. — Frédéric Pisonne, 83 ans, rue Paradis, 37. — Trouche Françoise, 78 ans, rue Paradis, 3. — Jambou Jean-Baptiste, 78 ans, rue Paradis, 3. — Blanc Jean, 61 ans, rue Saint-Joseph, 1. — Picon Josephine, 72 ans, rue Beaussante, 72. — Casanova Paul, 79 ans, rue Saint-Jacques, 15. — Maggiorini Maria, 67 ans, boulevard de la Madeleine, 28. — Martin Joseph, 44 ans, boulevard de Strasbourg, 24. — Bironi Marie, 3 ans, rue Beaussante, 97. — Montaut Sauveur, 2 ans, rue Châteauneuf, 43. — Staudenmayer Charlotte, 81 ans, rue Fort, 13. — Ferrer Marie, 83 ans, rue de la Rotonde, 8. — Michel Océane, 78 ans, Saint-Marthe, 40. — Augustin, 83 ans, boulevard Amayeu, 59. — Testut, Rosalie, 72 ans, rue Saint-

### Tribune du Travail

On demande des ouvriers menuisiers, rue Gladiateur, 19.  
On demande une marquée (pédale), à l'imprimerie Moderne, 4, quai du Canal, au 3.  
On demande mécaniciens pour l'atelier et à domicile, S'adres. Mine Gayraud, r. Sainte, 68.  
On demande des apprentis et ouvriers coupeurs, Couronnes Eyraud, 46, cours Balcons.  
On demande une femme de ménage de 7 h. à 1 h. 40 fr. par mois, se présenter de midi à 2 heures, rue Vitruve.  
On demande rabatteur, tailleur et friseur, des et talons, en chaussures, P. Doumle, 5, rue Fortia.  
On demande un petit garçon de 12 à 13 ans pour courses, présenté par ses parents, rue Saint-Gilles.  
On demande une personne de talons, sachant monter au noir, chez M. Tortora, fabricant de chaussures, 2, rue Lonsard, Marseille.  
On demande de bons coupeurs coordonniers, chez Matus Fournier, 16, rue Longue-des-Capucines.  
On demande jeune homme de 14 à 16 ans présenté par ses parents, Drevet, Discuterie, rue d'Albanne, 57.  
On demande des ouvrières, demi-ouvrières et apprenties taillesses, 3, rue de la Palud, au 3.  
On demande un apprenti pour articles de voyage, 23, rue du Petit-Saint-Jean, magasin.  
On demande femme de ménage pour faire ménage, 10 heures à 10 heures, matin, rue Paradis, 20.  
On demande une bonne, apte à tous travaux domestiques, bonne et logée, 5 Adres, rue de la Darse, 71.  
On demande un jeune homme de 14 à 15 ans, pour courses et bureau, rue Grignan, 69.  
On demande : coupeurs, peseurs, mécano, chez Matus Fournier, 16, boulevard National.  
Travail suivi toute la journée.  
On demande des ouvrières cartonnières, rue de la Darse, 23.  
On demande un coureur triporteur, des ouvriers coordonniers et un homme de peine, 5, rue Saint-Charles.  
On demande un jeune homme pour faire les courses, chemiserie des Augustins, place du Commerce, 10.  
On demande jeune homme ou retraité pour magasin et courses, Favier, 121, rue de Rome, 121, rue de Rome.  
On demande des demi-ouvrières lingères et couturières, rue Grignan, 73, au 4.  
On demande des apprentis payées de suite

### Pagéol

Energique antiseptique urinaire



PAGÉOL est sans pitié pour les gonocoques hôtes indésirables des voies urinaires.

L'OPINION MEDICALE :  
« Le Pagéol, qui désinfecte les muqueuses des voies urinaires, rend possible les tissus, grâce à un réajustement complet des cellules. Le Pagéol, meurtrier non seulement pour le gonocoque partout où il existe, mais encore pour tous les autres microbes auxquels ce dernier peut s'associer, suffit à tout. Il est le fondement, la base du traitement de l'urétrite ou du rhumatisme blennorrhagique, parce qu'il agit sur la muqueuse elle-même. Car son action s'exerce non seulement à la surface, mais également dans la profondeur des tissus, dans l'intimité de leurs éléments histologiques, où il s'exerce en même temps supprimer toute stase lymphatique, ainsi qu'on retrouve toujours à l'origine de tout épanchement, de tout dépôt plastique, comme il s'en trouve dans les articulations atteintes de rhumatisme blennorrhagique. »

Dr BERRIARD, de Marseille.

Etablissements Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.

### GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme



Excellent produit non toxique, désinfectant, antileucorrhéique, résolvant et cicatrisant. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Assure un bien-être réel.

« Oui, cher docteur, grâce à la GYRALDOSE et à vos bons conseils je ne connaîtrai plus ces affreuses souffrances. »

L'OPINION MEDICALE :  
« En résumé, nos conclusions, basées sur les nombreuses observations qu'il nous a été permis de faire avec la Gyraldose, font que nous conseillons toujours son emploi dans les nombreuses affections de la femme, tout spécialement dans la leucorrhée, le prurit vulvaire, l'urétrite, la métrite, la salpingite. Dans ce cas, le médecin devra se rappeler l'adage bien connu : « La santé générale de la femme est faite de son hygiène intime. »

Dr HENRI RAJAT,  
Or des sciences de l'Université de Lyon, Chef du Laboratoire des Hôpitaux Civils, Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène de Vichy.

### COMPAREZ ET JUGEZ



Celui-ci prend pour digérer... Celui-là prend à chaque repas 2 Pastilles de Charbon noir, Drogues, Voyez comment il est maigre.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

### CADEAU

La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de CHARBON DE BELLOC (poudre) ou une petite boîte de PASTILLES BELLOC à toute personne qui en fait la demande de la part du Petit Provençal.

### Hospices de Beaune

GRANDS VINS récoltés 1915 et en cave de mar, la plus grande qualité du siècle. Demander prix et conditions à M. Maurice Fort, Halle aux Vins, 4, Amiens, acheteur des plus grandes cuvées et du plus gros stock.

### AVIS

Le meuble de M. Gerin, 4 bis, est vendu à prix dé, dans l'acte. Oppos. chez M. Jean-Sylvio Barsanti, rue Belle-de-Mal, 29.

### AVIS

Le bar Central, rue Mirabeau, à Port-de-Bouc, est vendu M<sup>r</sup> Fabre, de Berre. Opposition chez M<sup>r</sup> Constant, notaire à Marignies.

### CINEMA

A Aubagne, Salle à louer. S'adresser à la Mairie les dimanches et jours fériés exceptés.

### OCCASION

salle à manger, 12 et 3 portes, meubles divers, rue Tapis-Vert, 16, 1<sup>r</sup>.

### SOCIÉTÉ

importante recherche ancien gardien en retraite pour remplir fonctions de veilleur de nuit. Ecrire président, Lévesque, rue Camille, 59.

### GÉRANTE

pour boucherie-charcuterie est demandée d'urgence. Inutile de présenter si pas bien au courant, références. Ecrire ou voir M. Garonne, boucherie de la Légue à Port-de-Bouc.

### Dépôt de Draperies

VENTE AU DÉTAIL  
ED. ROUX  
6, rue Haxo, 6

### Tout le monde préfère la PHOTO MIDGET

38, rue Saint-Ferréol

### TOURS

On demande à acheter des tours et machines, outils de tous genres. Faire offres à Fernand Dufour, matériel, 1, rue Royale, Vichy.

### SAGE-FEMME

BASSAS-CAILLOL, 4, boulevard Madeleine Consult t. l. j., t. heure, soins, prend pens., prix mod., place enf. sans formal., discr., corresp., paus., conseils grat.

### MESDAMES

infaillible et sans danger pour tous retards. Le flac. 4 fr. contre mandat adressé à M. le Directeur de l'HERBORISTERIE DU GLOBE, 24, rue d'Aubagne, MARSEILLE

### TRAVAIL

chez soi, lucratif. Ecrire Yimou, 5, rue Flottes, Nîmes.

### ON DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

### DEMANDE

homme n. de m. p., apte à travailler, diriger petit personnel d'usine, serait mis au courant, réf. tr. sér. Ecrire Jonquet, 77, rue Bergère. On conviendra.

pour la confection femme et la chemise d'homme, et un jeune homme pour les courses, Boule, 4, place des Capucines.

On demande de bonnes ouvrières et demi-ouvrières taillesses, 7, rue de l'Ormeau.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Des ouvriers voliers pour confection et réparation de bâches et un bon ouvrier pour diriger atelier, à

Arles; un ouvrier horloger pour Avignon; des charbons ou menuisiers et deux forgerons en voliers pour Montgeron (Seine-et-Oise); un apprenti plombier et des peintres en bâtiment; un forgeron-charbon; des forgerons; un forgeron-plombier; un serrurier forgeron; un bon ouvrier et un demi-ouvrier graveur; un demi-ouvrier conducteur lithographe; un ouvrier ou demi sachant trap-

per; un jardinier potager; demi-ouvrier pour cycles; un apprenti sellier; un apprenti plombier; un apprenti grillageur; un apprenti tapissier et meubles et des jeunes gens pour courses; des demi-ouvrières et apprenties taillesses; une ouvrière repasseuse; une couturière pour robes bonpèze; ou Corse; une couturière. S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie.

### MALADIES SECRÈTES

Écoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécissements, Impuissances, Hémorroïdes, Mitrices. Guérison radicale et rapide. Consultations tous les jours et p. CORRESPONDANCE, 20, rue Colbert, 20, quinze ans d'existence. — INSTITUT SPECIAL, docteur de Paris, licencié ès sciences, ex-interne au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. méd. d'or (exposition d'Hyg.). — MÉTHODE RADICALE de la Syphilis par M. de la nouvelle de reconst. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Serum de Quéry et Nicolle. Prix de l'injection du GOM d'Herlioz dose forte, vingt francs.

### Plus de TOUX!

Plus de RHUMES!

Guérison radicale par le SIROP ANTIBACILLAIRE de MERCADIER

Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : toux, Rhumes négligés, Bronchites chroniques, Grippe, Indisposition, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose, etc.

Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes — 1 fr. le flacon de 150 grammes

Hors Marseille ajouter 0.60 pour le port, par 6 flacons franco

Dépôt Général : Ph<sup>o</sup> DIAZOUX, grand chemin d'Aix, 30, Marseille.

Ph<sup>o</sup> du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les bonnes pharmacies

### 60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF

### THE BLAIZE PERE

Dépuratif, laxatif par excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estomac et de la vessie. 1<sup>re</sup> ph<sup>o</sup>

4, rue Méolan. — MAISON CENTENAIRE. — LE SECOND magasin par la rue de Rome.

### Plus de TOUX!

Plus de RHUMES!

Guérison radicale par le SIROP ANTIBACILLAIRE de MERCADIER

Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : toux, Rhumes négligés, Bronchites chroniques, Grippe, Indisposition, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose, etc.

Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes — 1 fr. le flacon de 150 grammes

Hors Marseille ajouter 0.60 pour le port, par 6 flacons franco

Dépôt Général : Ph<sup>o</sup> DIAZOUX, grand chemin d'Aix, 30, Marseille.

Ph<sup>o</sup> du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les bonnes pharmacies

### 60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF

### THE BLAIZE PERE

Dépuratif, laxatif par excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estomac et de la vessie. 1<sup>re</sup> ph<sup>o</sup>

4, rue Méolan. — MAISON CENTENAIRE. — LE SECOND magasin par la rue de Rome.

### ON DEMANDE

DOMMIS, 24, rue Cannebière.

### MOTEUR

8 à 10 HP mono-phasé, 110 volts, 25 périodes, acheteur. Tardieu, mécanicien, Aix.

### ON DEMANDE

des livreurs, Marseille, boulevard Garibaldi.

### 25.000 fr. demandés

p. extension affaire sérieuse pouvant doubler p. an, capital avancé par com. ou assoc. sans conc. spéciales. Ecr. 77, poste Capucines, Marseille.

### REFUGIÉ serbe

empl. indus. tr., belle écrit., intel. dem. place quelconque (bureau, magasin, etc.). Ecrire Stakitch, P. r. Colbert.

### PERDU

portefeuille cont. petite somme et papier d'identité. Garder argent en récom. et le rapp. maison André, boîtes métalliques, rue Plumier prolongée.

### PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Antiglaireuses, Dépuratives

### GUÉRISSENT LA CONSTIPATION

Leur action est douce; elles ne donnent jamais de coliques; elles sont toujours efficaces, parce que le corps ne s'y habitue pas.

Constipés, vous éviterez, vous guérirez les maux de tête, les étourdissements, les digestions lentes, les renvois, les aigreurs, la somnolence après les repas, les gaz, les coliques, la congestion du foie, les douleurs de reins, et tous les accidents produits par la constipation.

### SI VOUS EMPLOYEZ LES PILULES DUPUIS

Faites un essai et vous reconnaîtrez bien vite leur incomparable supériorité. Elles rendent: